

## **Actes 6. 1-7 Vivre l'Église, comme corps du Christ**

Dans les Actes des Apôtres il y a plusieurs réunions d'Église qui ressemblent à des assemblées générales. Voici celui qui est relaté en Actes 6, tout au début de l'Église. Dans Actes 6.1-7.

### **Une crise et un modèle**

Tout commence avec une crise de croissance. De plus en plus de Juifs de Jérusalem se convertissent à Christ, et du coup différents groupes se forment en fonction des origines et de la langue de chacun.

D'une part, des Juifs convertis de culture grecque, parlant grecque, nés peut-être dans la diaspora. D'autre part, des Juifs nés en Israël, parlant araméen.

Deux cultures. Sur le fond de cette diversité croissante, un problème pratique.

Ceux de culture grecque se plaignent que leurs veuves sont lésées quand il s'agit de distribuer nourriture ou argent aux chrétiens nécessiteux.

Ce qui se passe ensuite peut servir de modèle pour nous.

Les responsables de l'Église sont mis au courant. Ils ont assumé leurs responsabilités en convoquant l'ensemble des disciples, verset 2, et en proposant une solution. Ils reconnaissent qu'ils ne peuvent pas tout faire, ils reconnaissent qu'ils ne doivent pas tout faire.

Ils demandent à l'assemblée de choisir des personnes capables d'assurer la solidarité matérielle dans l'Église. Ils déchargeraient les apôtres.

Il y a une condition : les hommes choisis doivent jouir d'une bonne réputation, être dignes de confiance, remplis de l'Esprit et de sagesse. Et ils invitent l'assemblée à opérer elle-même le choix.

« **Cette proposition convint à tous les disciples** ». Elle n'était pas imposée par les apôtres.

Ils ont soumis leur idée à l'Église, et l'Église a donné son accord. Une fois obtenu l'accord de principe, il faut passer aux actes..

L'assemblée choisit donc sept personnes, on peut traduire qu'ils ont élu ces sept personnes. Nous avons leurs noms, et ce sont tous des noms à consonance grecque. Et les apôtres font confiance à l'Église en validant ses choix : ils prient pour les nouveaux responsables, ils leur imposent les mains dans un geste officiel de reconnaissance publique.

Il n'y a pas deux clans, il y a une seule Église. La crise est passée, l'unité de l'Église est consolidée, les apôtres sont libérés d'une charge matérielle, et, verset 7, la croissance de l'Église reprend.

### **Et nous ?**

On peut souligner deux points ici qui nous concernent.

-Le premier, c'est le rôle des responsables d'Église : gérer les crises, s'il le faut ; prévoir l'avenir, toujours ; proposer des solutions ; donner un cadre ; travailler à l'unité ; s'adjoindre des assistants, des délégués, des collaborateurs.

-Le deuxième point, c'est que l'Église dans son ensemble participe à la prise de décision, c'est à elle que les responsables soumettent leurs projets, c'est l'Église qui a le dernier mot.

Pourquoi ? Parce que l'Église est le corps de Christ et que nous en sommes tous membres, chacun pour sa part. 1 Co 12. 27

Avec ces deux principes, nous écartons deux extrêmes.

-Nous ne voyons pas l'Église comme une entreprise où le chef a toujours raison, comme une secte avec son prophète.

-Nous ne vivons pas l'Église non plus dans l'anarchie, où tous les coups sont permis : il y a des responsables, il y a de l'ordre.

### **Des membres**

Ce qui m'amène à poser la question : quand l'Église décide, qui est-ce qui décide ? Le texte que nous avons lu parle des « disciples », et à ce moment précis tout le monde savait qui était disciple et qui ne l'était pas. Ils étaient baptisés, ils se réunissaient régulièrement avec les autres pour la prière, l'enseignement des apôtres, et pour rompre le pain ensemble. (Actes 2. 42).

Les Églises du Nouveau Testament ont une forme d'organisation qui ressemble à la nôtre. Il pouvait y avoir des visiteurs en recherche.

On pouvait compter le nombre des adhérents, ce sont les chiffres de 120, 3000, 5000, que l'on trouve dans le livre des Actes des Apôtres.

A Éphèse, on tenait à jour la liste des veuves qui avaient droit à une assistance matérielle.

D'après l'enseignement de Jésus et les lettres de Paul et de Jean, quelqu'un pouvait être exclu de l'Église s'il persistait dans un péché grave, s'il refusait le conseil des frères, s'il divisait l'Église, s'il enseignait des doctrines fausses.

Dans ce genre de cas, le but premier, c'est le bien d'un membre en difficulté. Mais il y a aussi le but de préserver l'intégrité de l'Église.

Le grand principe est clair : on sait qui fait partie de l'Église locale, on sait qui porte l'Église et participe à ses décisions.

### **Membres d'une Église locale**

Concrètement, donc, que veut dire devenir membre de l'Église ?

C'est s'identifier à l'Église et porter sa part de responsabilité pour sa marche en avant.

Il s'agit simplement de dire : c'est ici la famille spirituelle qui est la mienne. Elle n'est pas parfaite. Mais j'assume son histoire, j'adhère à sa confession de foi, j'assume son identité au sein de mon union d'Églises, je suis loyal envers elle. Porter sa part de responsabilité veut dire aimer cette Église, prier pour elle, l'aider dans ses actions, la soutenir financièrement, faire remonter mes idées, mes difficultés, participer à la prise de décisions...

### **L'identité**

Quand nous savons qui nous sommes, nous pouvons nous ouvrir aux autres, apprendre des autres, apporter quelque chose aux autres. Mais quand on ne sait pas d'où on vient, quand on ne sait pas qui on est, on se crispe sur certaines choses et on perçoit les autres comme une menace. Quand nous rejoignons une Église locale,

ce n'est pas pour rejeter d'autres : c'est pour exprimer notre foi et nous engager en conséquence.

### **Conclusion**

L'Église est le corps de Christ. Nous nous écoutons donc les uns les autres et nous essayons de marcher ensemble dans les traces du Seigneur.